



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

Procès-verbal de la réunion

Date : 15 juillet 2020

Heure : 12 h à 13 h 35

Lieu : Téléconférence

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président), Nick Giannakoulis (président du Comité), André Picotte, Andreas Trau, Anthony Coles, Camille Awada, Howard Delnick, Kelly Mansfield

Personnel : Claude Vézina (directeur exécutif), Omid Kahriz (directeur des finances), Mark Courty (adjoint à la paie et à la comptabilité)

Absences : Jamie Lafontaine

Sujet	Mesures de suivi
12 h Le quorum est atteint.	
<p>1. <u>Approbation de l'ordre du jour</u> G. Phillips recommande que l'on déplace le point 5, Examen de l'avant-projet de budget, en tête de liste des points à l'ordre du jour.</p> <p>N. Giannakoulis indique que les discussions sur les points précédant le point 5, Examen de l'avant-projet de l'ordre du jour, ne prendraient pas beaucoup de temps.</p> <p>A. Trau demande que l'on ajoute un point, Examen du président du Comité des finances.</p> <p>N. Giannakoulis ajoute la demande faite par A. Trau au point 7 a).</p> <p>Il est proposé par A. Trau et appuyé par H. Delnick d'adopter l'ordre du jour modifié. Proposition adoptée</p>	
2. <u>Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020</u>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

A. Trau mentionne qu'il a été accepté que des postes soient retirés du budget, sous « Frais de voyage du président », et qu'une longue discussion n'aurait pas dû avoir lieu sur ce sujet. A. Trau mentionne que le président du Comité des finances aurait dû faire preuve de la diligence requise.

N. Giannakoulis n'est pas d'accord avec A. Trau; il mentionne qu'il n'y a rien dans les procès-verbaux des réunions précédentes du Comité des finances.

K. Mansfield indique qu'en tout respect, elle n'est pas d'accord avec A. Trau; elle mentionne que le Comité des finances a peut-être accepté de retirer ces postes, mais qu'il est tout à fait acceptable de les réintégrer. Elle mentionne aussi qu'un vote a été tenu à la réunion du 15 juin 2020 du Comité des finances afin de les réintégrer.

H. Delnick indique au Comité des finances que la question n'est pas celle à laquelle K. Mansfield fait référence, mais le procès-verbal précédent du Comité des finances réaffirme ce que D. Therien avait fait.

N. Giannakoulis demande à H. Delnick de préciser quel procès-verbal contient ces discussions.

H. Delnick indique à N. Giannakoulis qu'elles sont incluses dans le procès-verbal de 2018 que M. Courty a envoyé à tous les membres du Comité des finances.

Une discussion s'ensuit entre K. Mansfield et H. Delnick.

N. Giannakoulis indique au Comité des finances qu'il n'a pas lu la politique sur le harcèlement au début de la réunion, et que la réunion est en train de dérailler.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>K. Mansfield demande que N. Giannakoulis lise la politique sur le harcèlement, car elle aimerait contacter la personne maintenant.</p> <p>G. Phillips lit la politique sur le harcèlement aux membres du Comité des finances.</p> <p>N. Giannakoulis remercie G. Phillips d'avoir lu la politique et désigne C. Vezina agent responsable de la politique.</p> <p>G. Phillips demande d'ajourner l'examen du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020 du Comité des finances.</p> <p>N. Giannakoulis demande aux membres du Comité des finances s'ils ont d'accord avec la requête de G. Phillips.</p> <p>Un consensus est atteint et le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020 du Comité des finances sera examiné à une date ultérieure. Examen ajourné.</p>	<p>Sera discuté à la prochaine réunion du Comité des finances</p>
<p>3. Approbation du transfert de fonds</p> <p>O. Kahriz annonce au Comité des finances que les auditeurs sont en train de finaliser les chiffres, mais que l'ACEP a un surplus d'environ 2,6 millions de dollars découlant de l'exercice 2019-2020. Il aimerait demander au Comité des finances d'approuver le transfert de deux millions de dollars maintenant et le transfert du reste des fonds lorsque les auditeurs auront finalisé les chiffres.</p> <p>A. Trau veut savoir combien d'argent serait encore disponible pour toutes les dépenses prévues après ce transfert.</p> <p>O. Kahriz indique que le transfert doit respecter les Statuts et que l'ACEP conserve normalement un fonds de roulement de 500 000 \$.</p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>Résolution proposée par N. Giannakoulis et appuyée par A. Picotte :</p> <p>« Que le Comité des finances transfère deux millions de dollars du surplus budgétaire inclus dans le compte-chèques TD de l'Association à Cumberland aux fins de placement. »</p> <p>Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0 Résolution adoptée</p> <p>G. Phillips mentionne qu'il ne s'oppose pas au transfert, mais qu'il aurait aimé obtenir des documents au préalable afin de mieux connaître les détails.</p> <p>O. Kahriz mentionne que les membres du Comité des finances recevront les détails finalisés lorsque les auditeurs auront terminé leur travail.</p>	
<p>4. Réinvestissement des surplus des pensions</p> <p>O. Kahriz indique aux membres du Comité des finances qu'il aimerait ajourner cette discussion parce qu'elle n'est pas urgente et qu'elle peut avoir lieu à une date ultérieure. Discussion ajournée.</p>	<p>Sera discuté lors d'une future réunion du Comité des finances</p>
<p>5. Examen de l'avant-projet de budget</p> <p>O. Kahriz indique au Comité des finances que le principal changement apporté au budget se trouve au poste 1.1 (Recettes). Il explique que cela est dû au fait qu'il a utilisé les chiffres réels de l'exercice précédent et qu'il n'a pas inclus les paiements uniques, car ils ne sont pas concordants.</p> <p>O. Kahriz indique que les postes 6.6 (Perfectionnement du président), 12.3 (Frais de voyage du président), 13.13 (Voyage du président : Conseil régional) et 16.3 (Voyage du président : sections locales) ont été ajoutés au budget. Il précise qu'il doit affecter ces postes en conséquence.</p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

O. Kahriz ajoute que selon lui, le poste 1.3 (Intérêts) sera supérieur à 160 000 \$ pour l'exercice 2020-2021.

N. Giannakoulis demande aux membres du Comité des finances ce qu'ils pensent du rajout de fonds aux postes 6.6 (Perfectionnement du président), 12.3 (Frais de voyage du président), 13.13 (Voyage du président : Conseil régional) et 16.3 (Voyage du président : Sections locales).

H. Delnick aimerait demander un changement de nom pour le poste 16.3 pour indiquer qu'il s'agit des voyages dans les sections locales de l'ACEP.

G. Phillips indique que l'ensemble du poste 6.6 – Perfectionnement du président correspond à la formation linguistique, et il recommanderait de fractionner les postes 6.5 (Perfectionnement de la direction) et 6.7 (Formation linguistique) comme suit : 6.5 (Perfectionnement linguistique) – 25 000 \$; 6.6 (Perfectionnement du président) – 10 000 \$; 6.7 (Formation linguistique) – 35 000 \$.

G. Phillips recommande ce qui suit :

- Transférer 7 000 \$ du poste 12.2 (Conférences) au poste 12.3 (Frais de voyage du président)
- Ajouter 5 000 \$ au poste 13.13 (Voyage du président : Conseil régional)
- Conserver le poste 13.12 (Conseil régional) à 40 000 \$
- Transférer 25 000 \$ du poste 16.2 (Dépenses des sections locales gérées au niveau national) au poste 16.3 (Voyage du président : Sections locales) et renommer le poste 16.3 pour indiquer qu'il s'agit des voyages dans les sections locales de l'ACEP.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

A. Trau indique au Comité des finances qu'il recommande que l'on revienne à l'avant-projet de budget du 15 janvier 2020 et que l'on retire ces postes.

A. Trau veut savoir ce qui était inclus au poste 12.3 (Frais de voyage du président).

O. Kahriz indique que ce poste inclut les réunions avec des membres et des présidents ainsi que des dépenses non liées aux autres postes.

A. Trau aimerait que le poste 13.13 (Voyage du président : Conseil régional) soit réintégré dans le poste 13.12 (Conseil régional). Il mentionne aussi que les voyages des membres du Comité exécutif national (CEN) devraient être inclus dans ces postes, car les membres du CEN se déplacent aussi pour les conseils régionaux.

G. Phillips demande à N. Giannakoulis de l'informer quand l'avant-projet de budget sera prêt à être examiné par le CEN et de lui indiquer combien de temps il aura besoin pour le présenter.

G. Phillips mentionne aussi qu'une réunion du Conseil des dirigeants des sections locales aura lieu en août, et qu'il serait bon que le budget soit adopté à la réunion du 31 juillet 2020 du CEN.

Résolution présentée par N. Giannakoulis et appuyée par H. Delnick :

« Que le Comité des finances recommande les modifications suivantes à l'avant-projet de budget :

1.3 (Intérêts) devient 200 000 \$ pour l'exercice 2020-2021.

6.5 (Perfectionnement de la direction) devient 25 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

N. Giannakoulis fournira une mise à jour à G. Phillips.

N. Giannakoulis et O. Kahriz modifieront l'avant-projet de budget.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>6.6 (Perfectionnement du président) devient 10 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>6.7 (Formation linguistique) devient 35 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>12.2 (Conférences) devient 73 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>12.3 (Frais de voyage du président) devient 12 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>13.12 (Conseils régionaux) devient 35 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>13.13 (Voyage du président : Conseil régional) devient 5 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>16.2 (Dépenses des sections locales gérées au niveau national) devient 100 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022. »</p> <p>16.3 (Voyage du président : Sections locales) est renommé et devient 25 000 \$ pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.</p> <p>Pour = 6 Contre = 1 Abstention = 1 Résolution adoptée</p> <p>Il est proposé par K. Mansfield et appuyé par N. Giannakoulis que la réunion du Comité des finances soit ajournée.</p> <p>Pour = 2 Contre = 6 Abstention = 0 Proposition rejetée</p>	
<p>6. <u>CEN/CDSL/AGB/processus budgétaire et prochaines étapes</u> Discussion ajournée</p>	<p>Sera discuté à la prochaine réunion du Comité des finances</p>
<p>7. <u>Tour de table</u></p> <p>a) <u>Examen du président du Comité des finances</u></p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

A. Trau explique qu'il est très déçu par la direction du président du Comité des finances. Il mentionne que le Comité était en voie d'approuver l'avant-projet de budget, mais que le processus s'est enlisé. Il dit au Comité qu'il a le sentiment d'avoir été induit en erreur et manipulé, et qu'il ne fait plus confiance au président du Comité des finances.

A. Trau ajoute qu'il n'est pas à l'aise à l'idée que le président présente le budget à l'AGA et qu'il aimerait qu'un vote soit tenu pour désigner un nouveau président du Conseil.

K. Mansfield indique qu'en tout respect, elle n'est pas d'accord avec A. Trau. Elle mentionne que rejeter la responsabilité sur une seule personne n'est pas souhaitable, et que N. Giannakoulis a accompli un travail remarquable. Elle ajoute qu'il n'y a rien de répréhensible dans le fait d'examiner les dépenses et de faire preuve de la diligence requise, et qu'il s'agit d'une affirmation épouvantable.

G. Phillips indique que le poste 12.3 (Frais de voyage du président) a toujours figuré dans le budget, mais pas le poste 16.3 (Voyage du président : Sections locales). Il estime que certains postes ont été créés et ajoutés au budget. Il indique aussi que le Comité des finances avait un avant-projet de budget préparé en février 2020 et qu'il est déçu que son approbation ne survienne qu'en juillet 2020.

A. Coles indique qu'en tout respect, il n'est pas d'accord avec les commentaires antérieurs. Il dit que les membres du Comité des finances doivent travailler ensemble et qu'il a entièrement confiance en N. Giannakoulis.

C. Awada mentionne à N. Giannakoulis que s'il se sent dépassé, il devrait se retirer. Il mentionne aussi qu'il est déçu du temps qu'il a fallu pour approuver l'avant-projet de budget et qu'il a perdu le respect qu'il avait pour N. Giannakoulis.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

H. Delnick fait lui aussi état de sa déception à l'égard de N. Giannakoulis et affirme qu'il a perdu le respect qu'il avait pour lui. Il mentionne que le travail du Comité des finances avançait très bien, et que les choses ont déraillé. Il indique aussi qu'il se présenterait de nouveau au poste de président du Comité des finances.

K. Mansfield mentionne qu'un grand nombre de commentaires non professionnels ont été faits à l'égard de N. Giannakoulis.

A. Trau dit qu'il aimerait voter pour démettre N. Giannakoulis de ses fonctions de président du Comité des finances.

N. Giannakoulis indique qu'il devra examiner cette demande de plus près, car il ne connaît pas la procédure à suivre.

A. Trau indique qu'il aimerait qu'une réunion extraordinaire du CEN soit tenue pour discuter de ce sujet.

N. Giannakoulis mentionne qu'il en discutera avec la direction et l'avocat de l'ACEP et qu'il reviendra sur ce point à la prochaine réunion du Comité.

A. Trau recommande que G. Phillips demande à P. Engelmann si le Comité des finances peut tenir un vote sur cette question.

K. Mansfield indique que si le CEN peut voter sur ce sujet, elle aimerait proposer un vote sur la composition du Comité des finances, car elle est la seule femme.

G. Phillips indique qu'il aimerait obtenir une opinion juridique officielle.

N. Giannakoulis discutera avec la direction et l'avocat.

G. Phillips demandera une opinion juridique officielle.



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>N. Giannakoulis recommande d'ajourner l'examen de ce point et de le reporter à la prochaine réunion du Comité des finances. Discussion ajournée</p>	<p>Ajouter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des finances</p>
<p>8. <u>Levée de la séance</u> La séance est levée à 13 h 35.</p>	